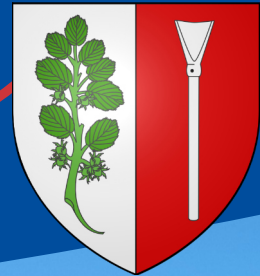


LE JOURNAL D'OBERHASLACH

Bulletin municipal n°25 - Décembre 2020



Soleil levant, rue de Wasselonne

Les services de la mairie

NOUS VOUS ACCUEILLONS...

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Le vendredi de 8h à 12h

Le samedi de 10h à 12h

POUR NOUS CONTACTER...



Mairie d'Oberhaslach
22 rue du Nideck
67280 OBERHASLACH



03.88.50.90.15



mairie@oberhaslach.fr

SUIVEZ ÉGALEMENT TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



Sur le site de la commune
www.commune-oberhaslach.fr



Sur la page Facebook dédiée
« [Commune d'Oberhaslach](#) »



Sur l'application
mobile « IntraMuros »

En téléchargement gratuit sur le
Play Store et l'App Store !



L'agenda pratique

Collecte sélective À votre porte

- Vendredi 29 janvier 2021
- Vendredi 26 février 2021
- Vendredi 26 mars 2021



PAPIER-CARTON-PLASTIQUE

Collecte des déchets verts

- Devant les ateliers municipaux
- Samedi 27 mars 2021 de 8h à 12h
 - Samedi 10 avril 2021 de 8h à 12h
 - Samedi 24 avril 2021 de 8h à 12h



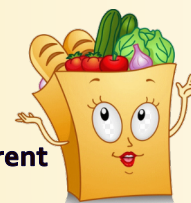
Don du sang À la salle des fêtes

- Lundi 22 février 2021 de 17h à 20h



Marché hebdomadaire

- Sur le parking en face de l'Hostellerie St Florent
- Tous les mercredis de 16h à 19h



Madame, Monsieur,

Nous touchons au terme d'une année particulièrement mouvementée et j'imagine sans peine que nous sommes nombreux à avoir hâte de tourner la page de 2020 pour renouer rapidement avec des perspectives plus positives.

Encore une fois, le contexte sanitaire nous aura contraints à annuler l'ensemble de nos manifestations et cela aura été particulièrement regrettable en cette période de fin d'année, traditionnellement jonchée de rendez-vous festifs dans notre village.

Nous avons imaginé des solutions pour certaines d'entre elles, afin de sauvegarder l'essentiel, de soutenir nos associations, nos entreprises, et de maintenir le lien social, à l'exemple du repas de Noël de nos aînés, livré cette année à domicile. Mais la convivialité de nos rassemblements aura fait cruellement défaut.

Bien que cette situation perdurera a minima durant le mois de janvier avec notamment l'annulation de notre traditionnelle cérémonie des vœux, cette période de distanciation aura été l'occasion pour nous de progresser sur le volet de la communication.

Et, dans le même esprit qui nous avait conduit à lancer notre page Facebook durant le premier confinement, nous sommes heureux de vous annoncer aujourd'hui le lancement de notre application smartphone, qui présentera une multitude d'outils pour maintenir nos liens.

Bien que l'horizon se dégage, nous nous devons de maintenir notre vigilance pour protéger la santé de tous, à l'heure où notre commune est bien plus impactée par la seconde vague de l'épidémie qu'elle ne l'avait été lors de la première.

Je veux naturellement avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté cette année, pour leurs proches, pour celles et ceux qui sont confrontés à la maladie, ou plus simplement à l'isolement. Mais je pense aussi, à celles et ceux qui souffrent économiquement, du chômage, du ralentissement de l'activité ou de l'empêchement pur et simple.

Les temps sont douloureux pour nombre d'entre nous et j'espère que nous pourrons trouver dans la période des fêtes le répit et le réconfort, qui nous permettront d'attaquer 2021 dans un nouvel élan.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et tous un joyeux Noël, et vous adresse tous nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année !




Votre Maire
Jean BIEHLER

Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 28 septembre 2020

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT

Le contrat de Monsieur Thierry MUNICH agent des services techniques de notre commune étant arrivé à son terme, le Conseil Municipal, entièrement satisfait de son travail décide de le reconduire.



TÉLÉVISION CÂBLÉE

Dès 1976 la commune a installé un réseau de télévision câblé appelé à l'époque « antenne collective ».

La commune et la société TDF ont alors signé une convention relative à la mise en œuvre et à l'exploitation du réseau câblé. La convention prévoyait qu'à la fin de son existence le réseau câblé ainsi que l'ensemble des installations matérielles qui y sont rattachées reviendraient à la commune. L'exploitation de ce réseau a été repris dans un premier temps par la société Numéricâble puis par SFR Fibre SAS. Avec le déploiement de la fibre ce réseau est voué à disparaître.

Dans ces conditions le Conseil Municipal a approuvé la conclusion d'un accord entre la Commune et la société SFR Fibre SAS visant à restituer à titre gratuit l'ensemble des installations du réseau câblé à la Commune.

FORÊTS

Les forêts françaises du grand quart Nord-Est de la France et en particulier celles des régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté font face depuis l'été 2018 à des épisodes d'attaque de scolytes entraînant une mortalité conséquente des peuplements d'épicéas. Les conditions climatiques des années 2018 et 2019 se sont révélées très favorables au développement du scolyte (plus de cycles de reproduction et faible mortalité hivernale) ; la chaleur et la sécheresse, en affaiblissant les arbres les ont rendus plus vulnérables aux attaques de cet insecte.

Les stratégies de lutte contre l'expansion des scolytes préconisent de mettre l'accent sur la détection précoce des arbres colonisés pour les exploiter et les extraire rapidement de la forêt.

Les capacités d'absorption de ces volumes supplémentaires de bois scolytés par les transformateurs de ces régions ayant été rapidement saturées, l'Etat a mis en place une aide exceptionnelle à l'exploitation et à la commercialisation de ces bois afin de les expédier vers des entreprises en capacité de les transformer et de les valoriser. Cette aide incitant les acteurs des filières du bois d'œuvre, d'industrie et d'énergie à consommer les bois scolytés, facilite leur extraction rapide des forêts en répondant aux préconisations sanitaires de lutte contre ce nuisible.

La mise en œuvre de ce dispositif d'aide s'inscrit dans une démarche de regroupement de l'offre des bois à commercialiser pour une meilleure efficacité sanitaire et économique. Pour les forêts des collectivités relevant du régime forestier, les missions de regroupement de l'offre de bois, la préparation, le dépôt et le suivi du dossier de demande d'aide peuvent être confiés à l'ONF, structure porteuse transparente, car elles s'inscrivent dans le prolongement du mandat légal de gestion et de commercialisation de l'ONF. Les charges de mise en œuvre seront supportées par l'ONF sans surcoût supplémentaire pour les collectivités propriétaires. Cela répondra aux exigences de l'Etat et permettra à un maximum de collectivités de bénéficier du dispositif.

Afin de bénéficier d'une aide pour l'exploitation et la commercialisation des bois scolytés, le Conseil Municipal autorise le Maire pour la durée de son mandat, à signer l'ensemble des documents présentés par l'ONF.

Séance ordinaire du 14 décembre 2020

ANNUALISATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT TECHNIQUE

Afin de pourvoir à l'entretien des locaux de l'école maternelle durant les vacances scolaires, le contrat de travail de Madame Aysé DAYAN, agent technique d'entretien, a été annualisé.

SITE DE RADIOTÉLÉPHONIE

Dans le cadre de l'accord intervenu entre le Gouvernement, l'ARCEP et les opérateurs de téléphonie mobile en janvier 2018, pour l'amélioration de l'accès à la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire et son programme de couverture ciblée, la commune d'Oberhaslach a été retenue dans la liste des zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles. Dans ce cadre, SFR souhaite procéder à l'installation de dispositifs d'antennes et d'équipements techniques reliés à des réseaux de télécommunications.

Le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie et de location d'un emplacement pour une durée de 12 ans à compter du 1er janvier 2021.

Dans ce cadre, le site du Nideck se verra couvert par le réseau mobile.

ECOLE ELEMENTAIRE

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 100 € au titre d'aide à l'achat de livres comme cadeau de Noël aux enfants de l'école élémentaire.

FORÊTS

Etat prévisionnel des coupes et programmes des travaux d'exploitation pour l'année 2021

L'ONF a transmis à notre commune le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes pour l'année 2021. Les recettes brutes des coupes à façonner s'élèvent à 102 450 € HT et les dépenses d'exploitation à 76 190 € HT. Le bilan net prévisionnel est de 26 261 € HT.

Prestations d'encadrement des travaux d'exploitation et patrimoniaux pour l'année 2021

Les prestations d'encadrement des travaux d'exploitation et patrimoniaux établies par l'ONF pour l'année 2021 s'élèvent, concernant les travaux d'exploitation forestière (abattage, débardage) à 6 450 € HT et celles concernant les travaux patrimoniaux (plantation, entretien routes forestières, dégagement, entretien parcellaire) à 4 227,50 € HT.

Convention de suivi et d'entretien du sentier du Nideck

L'ONF et la commune d'Oberhaslach, dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine naturel de notre territoire, ont un intérêt commun à la conservation des ouvrages et à l'accueil du public. De ce fait, une convention pour assurer le suivi et l'entretien du sentier du Nideck a été prise.

L'information communale

TOUS ANTI COVID

Mardi 24 novembre dernier, le Président de la République a rappelé l'importance du tryptique Tester/alerter/protéger pour lutter contre le virus. Il est primordial de casser beaucoup plus rapidement les chaînes de contamination à la racine en identifiant plus complètement l'ensemble des « cas contact ».

L'application « TousAntiCovid » est un outil essentiel destiné à lutter contre l'épidémie.

Pour rappel, cette application permet à l'utilisateur d'être alerté ou d'alerter les autres en cas d'exposition à la Covid-19. Elle donne également accès à de nombreuses informations factuelles, sanitaires et pratiques concernant l'épidémie et permet de générer des attestations de sortie durant le couvre-feu.

Aidez nous à lutter contre l'épidémie

Ici j'active mon application TousAntiCovid

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

#TousAntiCovid

Pour télécharger l'application, scanner ce QR code avec votre téléphone

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid

L'ÉCOLE DE MUSIQUE D'URMATT A UN MESSAGE POUR VOUS

Le philosophe Emmanuel KANT disait : « La musique est la langue des émotions ». Que d'émotions avons-nous partagées tout au long de cette année.

Venez les mettre en valeur ou en découvrir de nouvelles, nous nous ferons un grand plaisir de vous y accompagner à l'école de musique Euterpe, où vous pourrez pratiquer le piano, la guitare, la batterie, mais également le chant. Pour les petits, un éveil musical est proposé à partir de 3 ans.

Les cours sont dispensés à Lutzelhouse. Sachez qu'en période de confinement, ils restent assurés par visioconférence. Alors, embellissons notre quotidien en partageant la pensée de Friedrich NIETZSCHE : « Il faut avoir une musique en soi pour faire danser le monde ».

Pour nous contacter : Ecole de musique EUTERPE 28, rue de la Hoube 67280 URMATT
Tél : 06.09.49.41.93 ou 06.62.09.28.82

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Suite aux récentes exploitations en forêt communale, du bois de chauffage reste disponible au bord des routes.

Lots disponibles	Lieu	Estimation du prix au stère
Feuillus / bord de route	Route Forestière Kaestel et des pionniers	32 €
Résineux / bord de route		18 €
Résineux / fond de coupe	Parcelles 27, 36, 37, 40, 41, 44	8 €

Si vous êtes intéressés, notre forestier, Jonathan VIERLING se tient à votre disposition pour vous présenter les lots concernés. N'hésitez pas à le joindre au 06.25.22.40.41

TOUTE L'ACTUALITÉ COMMUNALE SUR VOTRE SMARTPHONE !

Dès aujourd'hui, grâce à votre smartphone, restez informés de toute l'actualité communale !

La municipalité, en partenariat avec la Communauté des Communes de Molsheim-Mutzig lance son application smartphone dédiée à l'information municipale et baptisée «IntraMuros». Aucune inscription n'est nécessaire, seul prérequis : posséder un smartphone avec une connexion internet au réseau mobile.

Intramuros vous permet de recevoir des alertes en temps réel sous forme de notification directement sur votre smartphone mais aussi d'interagir directement avec la commune par le biais de signalements géolocalisés !

Vous y trouverez également toutes les coordonnées utiles (annuaire des services, écoles, associations et entreprises locales). En vous abonnant à leur page, si ces derniers ont souhaité administrer directement leur espace, comme ils y seront prochainement invités, vous serez automatiquement destinataire de leurs actualités ! Par exemple, lors des périodes de fêtes un commerce pourra vous avertir de ses horaires d'ouvertures exceptionnels, le tout sans avoir à recueillir vos données personnelles.

Enfin, IntraMuros étant une application mutualisée, vous aurez également accès aux informations des communes voisines qui y adhèrent.

Ce nouvel outil vient étoffer l'offre de la commune en matière de communication et compléter les actualités diffusées dans ce bulletin, sur notre site internet et page facebook. Vous avez maintenant l'embaras du choix pour rester en lien avec votre commune ! Un grand merci à l'équipe de la commission communication et à notre service administratif qui ont pu largement contribuer au lancement de ce nouvel outil et qui sans nul doute, sauront le faire vivre au fil du temps !



Aurélien HOELTZEL, adjoint en charge de la communication



COMMENT TÉLÉCHARGER INTRAMUROS ?



- Rendez-vous sur la Play Store (pour les utilisateurs d'Android) et sur l'App Store (pour les utilisateurs d'iPhone), recherchez et téléchargez «Intramuros l'essentiel de votre territoire »

- Ouvrez l'application, recherchez et sélectionnez « Oberhaslach »

- Une fenêtre de notification s'ouvre et vous propose de vous abonner aux notifications de notre commune. Sélectionnez « oui »

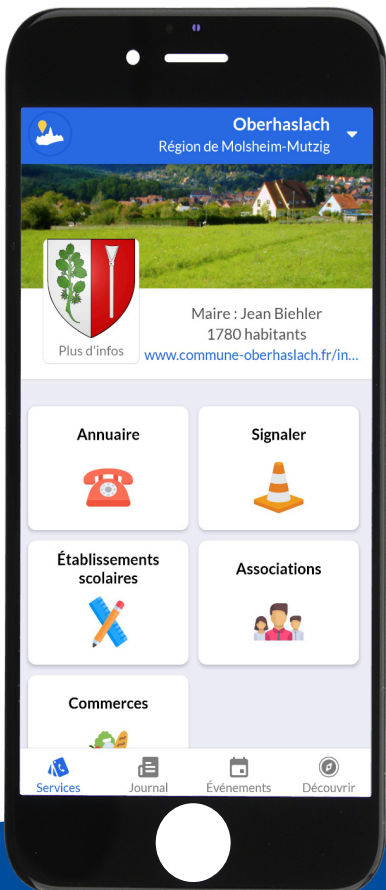


BON À SAVOIR

Sur la page des Services, vous trouverez différentes rubriques. Si vous souhaitez suivre l'actualité d'un commerce, d'un établissement scolaire ou d'une association en particulier, il convient d'activer la petite cloche. 🛎 Cette action vous abonne automatiquement à leurs notifications. La rubrique « Signaler » vous permet de porter à notre connaissance un problème rencontré sur le banc communal.

Le journal est l'espace dédié à toutes les alertes et informations que nous vous envoyons, y compris celles envoyées par la Communauté de Communes. Si vous vous êtes abonnés à d'autres pages (commerces, écoles, associations...) vous retrouverez également dans cet espace toutes leurs publications.

La page des événements regroupe les grandes manifestations programmées et **la page « Découvrir »** l'ensemble des lieux à visiter sur la commune et alentours (sites touristiques, sentiers de randonnée...).





FEU EXTÉRIEUR ET CHAUFFAGE AU BOIS

Vous avez peut-être encore l'habitude de brûler vos déchets verts ou ménager chez vous en pensant que cela est sans conséquences. Hélas non, le brûlage à l'air libre détériore la qualité de l'air, de l'eau et des sols ; mais aussi le climat, la couche d'ozone, la chaîne alimentaire, l'acidité des pluies et la faune.

Il libère également des quantités de gaz et des composés cancérigènes nocives pour l'organisme humain comme pour l'environnement. Les fumées se déposent également sur les arbres, les végétaux, vos fruits et vos légumes, et pénétreront alors dans le corps. Une fois ingérées, elles ne disparaîtront jamais !

Ces substances augmentent le risque de bronchites chroniques, d'asthme, d'infarctus, de migraines, d'irritations muqueuses, d'allergies et aussi... de cancer.

Les fumées dégagées sont repérables de loin et le secrétariat de la mairie est régulièrement contacté à ce sujet.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être sanctionnée par une amende de 450 €. Si le voisinage est incommodé par les odeurs, votre responsabilité pourra être engagée pour nuisance olfactive.



Bruno HAZEMANN, infirmier et ostéopathe à Oberhaslach

Bruno HAZEMANN, originaire de la haute vallée de la Bruche, est résident à Oberhaslach depuis 2008. Certains d'entre vous, le connaissent bien puisqu'il travaille dans le village en tant qu'infirmier et est membre du Conseil Municipal depuis les dernières élections !

Il y a 6 ans, Bruno a décidé de se tourner vers la profession d'ostéopathe afin d'apporter de nouvelles réponses aux souffrances des gens.

Pour cela, il a suivi une formation de 5 ans au collège ostéopathique européen, entre-temps renommé Holistéa, et situé à Cergy Pontoise en région Parisienne. Sa formation a abouti à l'obtention du diplôme d'ostéopathie (DO) qu'il a complété par une formation d'énergéticien avec utilisation d'un appareil de biorésonance.

C'est tout naturellement que Bruno a donc décidé d'installer son cabinet à Oberhaslach, au sein de locaux qu'il partage avec les kinésithérapeutes dans la zone artisanale du Klintz.

Bruno vous reçoit pour des séances d'une durée moyenne d'une heure.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez le contacter directement sur son portable au 06.95.13.63.66 ou directement sur internet via le site <https://www.doctolib.fr/>

Manon L'henry, une nouvelle ostéopathe à Niederhaslach !

Ayant grandi à Molsheim, Manon L'henry, ostéopathe est installée depuis septembre dans la maison de santé du Quartier Schweizerhof à Niederhaslach. Avant cela, elle a été durant 2 mois en collaboration avec Camille MULLER, qui était titulaire de ce cabinet.

Elle a effectué ses études d'ostéopathie à « ISOstéo Lyon », une école enregistrée au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de niveau 7. Elle a également effectué une formation en pédiatrie et périnatalité.

Le cabinet est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 20h et le samedi de 9h à 13h. Pour toute prise de rendez-vous, vous pouvez joindre le secrétariat au 06.81.24.88.14 ou directement sur internet via le site <https://www.doctolib.fr/>



Manon L'henry

Le Kaligoffe, un vestige de notre patrimoine

Un vestige du patrimoine industriel de la commune se situe au lieu-dit «Kalkenfeld» sur les hauteurs à l'issue de la rue du Moulin. Bien connu sous le nom de «Kaligoffe», l'ancien four à chaux témoigne de la présence de l'activité industrielle locale des deux derniers siècles.

La chaux est un matériau connu depuis l'antiquité pour divers usages et notamment comme liant pour la construction, mais c'est sous l'empire romain que l'utilisation de la chaux a véritablement pris son essor. En Alsace, ce sont plusieurs fours à chaux datant de l'époque mérovingienne qui ont été répertoriés. C'est au XIX^{ème} siècle que cette activité s'est fortement installée dans notre région comme à Soultz-les-bains et Wasselonne où l'exploitation de la chaux est encore en activité aujourd'hui.

Ces pierres calcaires sont présentes de façon naturelle dans le sous-sol alsacien. Pour cela il faut remonter à plus de 30 millions d'années en arrière quand des mers recouvraient encore le fossé rhénan. En se retirant, ces mers ont laissé derrière elles de nombreux dépôts sédimentaires et de vastes bancs calcaires.



La plupart des pierres calcaires prélevées dans les carrières proviennent du «Muschelkak» (littéralement muschel : coquillage et kalk : calcaire). En témoignent les fossiles d'animaux marins que l'on peut encore trouver dans certains sous-sols de la commune.

Plusieurs carrières de calcaires, situées sur la rue de Wasselonne, les «Steingruebe» et deux autres situées directement sur le lieu de production du «Kalkenfeld» ont ainsi été exploitées sur Oberhaslach pour alimenter en matière première le «Kaligoffe». Le procédé de fabrication consistait à casser les pierres en petits morceaux pour les introduire dans le four par le haut. Ensuite, le four chauffé au bois prélevé dans les forêts à proximité de la fabrique, était allumé pendant plusieurs jours pour porter la température à environ 1000°C afin d'obtenir la décomposition directe du calcaire en chaux vive. Une fois la chaux produite, elle était acheminée jusqu'à la gare d'Urmatt. Cette chaux était utilisée dans de nombreuses applications, notamment dans la sidérurgie, la papeterie mais également dans le bâtiment pour la réalisation de mortiers et dans l'agriculture pour le chaulage des terres.

Le four à chaux a été créé dans les années 1890 par la famille DELESTRÉE. Cette unité de production employait une cinquantaine de personnes au plus fort de son activité. Elle s'est définitivement arrêtée à la veille de la seconde guerre mondiale. Le reste des équipements est envahi par la végétation mais on peut toujours apercevoir la cheminée et une paroi en pierres de taille.

Culture et environnement

Apprendre les vibrations de la nature



La première école de la forêt, soutenue par la Maison de la Nature Bruche Piémont a ouvert ses portes en octobre 2020 à Oberhaslach à l'initiative de Anne LUNATI, institutrice en CP et de Ellen BLOM institutrice en CM1 et directrice de l'école élémentaire. Chaque lundi après-midi ces deux classes se rendent dans une clairière au dessus de l'école et ce, quelle que soit la météo pour suivre les apprentissages au cœur de la forêt. Ici pas de bureaux, de bancs ou de tableau noir mais des tabourets coupés dans des troncs de bois qui ont été mis à disposition par l'ONF et façonnés par nos services techniques.

Pendant ces après-midis on apprend à respecter la nature, à compter, à chanter, à participer à des jeux collectifs et de rythmes pour apprendre la musique et à ressentir les bonnes vibrations que nous offre dame nature. Tout en s'appliquant, les élèves laissent libre cours à leur imagination pour créer des chefs d'œuvres avec ce qu'ils trouvent sur place.

Un resto du cœur dans son jardin ! La maison de la nature nous en dit plus !

L'hiver est là et nos amis ailés ont besoin de nous ! Le froid et le manque de nourriture risquent de les affaiblir, et comme leur nombre et variété diminuent dramatiquement, ce petit coup de pouce hivernal sera le bienvenu ! Nous avons encore la chance dans notre région d'avoir une belle variété d'oiseaux et le nourrissage est une belle occasion de pouvoir les observer bien au chaud !

LE RESTO...

Vous pourrez trouver dans le commerce de quoi bricoler toutes sortes de mangeoires à partir de bois ou de matériaux de récupération. Attention à ne pas utiliser de produits pouvant être toxiques (peintures, vernis...).

Veillez à placer les mangeoires en hauteur, hors de portée des chats mais aussi de façon à ce que les oiseaux puissent se poser à proximité... Un tronc creusé ou une pomme de pin peuvent aussi servir de réceptacle pour y couler de la graisse avec des graines et attirer ainsi pics et sittelles (espèces d'oiseaux).



LE MENU...

- Mélanges de graines : le mélange optimal étant composé d'1/3 de tournesol noir, de cacahuètes et de maïs concassé,
- Pain de graisse végétale simple ou mélangé avec des graines,
- Graines de tournesol (non grillées et non salées),
- Cacahuètes, amandes, noix, noisettes et grains de maïs concassés (non grillés et non salés),
- Petites graines de millet ou d'avoine,
- Fruits décomposés (pomme, poire flétrie, raisin),

Pensez à leur mettre de l'eau à disposition et évitez le pain et le lait qui sont très toxiques pour les oiseaux !

LA PÉRIODE...

Les oiseaux vont s'habituer à être nourris, alimentez donc régulièrement et ajustez la quantité en fonction de la température et de la présence de neige. Cessez de nourrir au printemps pour que les oiseaux s'habituent à s'alimenter par eux-mêmes quand la nourriture est suffisante.

Pour en savoir plus : consultez l'article complet et les liens sur notre site www.mnbruchepiemont.org

La Ligue pour la Protection des Oiseaux propose des achats de sacs de graines de tournesol à Rosenwiller
Contact : 03.88.04.83.45

C'est pile l'automne ! Je recycle mes piles !

A l'école d'Oberhaslach, pour la semaine du développement durable, la journée du 6 octobre était consacrée au recyclage. Les enfants ont bénéficié d'une sensibilisation au tri des déchets par le syndicat de traitement des déchets (Select'om). Cette matinée était aussi l'occasion de lancer l'opération de collecte des piles usagées.



Grâce à la mobilisation de toutes et tous, ce sont déjà près de 90 kg de piles qui ont été collectés. D'ici la fin de l'année scolaire, des diplômes du "recycleur ou de la recycleuse de piles" seront distribués aux enfants. Pour rappel, des collecteurs de piles sont disponibles dans chaque classe et à l'entrée de la mairie. Nous comptons sur vous !

Veuillez noter que l'école maternelle collecte également tous types de cartouches d'encre vides (imprimante et photocopieur) au profit de l'association « Enfance et Partage ».

Nouveauté ! Dans le cadre du dispositif "éco-école" porté par la directrice, Ellen BLOM, une opération de pesée de déchets sera lancée au mois de janvier afin de sensibiliser au gaspillage alimentaire.



Il est encore temps de passer une commande groupée !

Lors du dernier journal municipal, nous avons proposé de lancer une opération "commandes groupées". Si vous n'avez pas encore fait part de vos attentes, il vous reste encore un peu de temps, nous relèverons le sondage début 2021.

En plus de l'avantage lié à la commande groupée, la communauté de communes de Molsheim-Mutzig a décidé de subventionner à hauteur de 200 € l'achat de vélos électriques dans un commerce du territoire. L'aide obtenue pourra ensuite être doublée par une subvention de l'Etat.

Plus de renseignements sur le site de la communauté de communes : <https://www.cc-molsheim-mutzig.fr/velos-a-assistance-electrique.htm>

Des gobelets réutilisables

Depuis plus de 2 ans le comité des fêtes travaillait sur cette idée.

Le 26 octobre la municipalité et le comité des fêtes ont fait l'acquisition de 5000 gobelets. Ceux-ci seront mis à disposition des associations du village pour les diverses manifestations.

En partenariat avec la commission développement durable, ce projet a pu aboutir dans une démarche citoyenne pour réduire, gérer et valoriser les déchets événementiels.

Ces gobelets réutilisables sont aux couleurs de la municipalité et du comité des fêtes.

Dès à présent Oberhaslach applique les directives européennes car tous les produits plastiques seront bannis de l'UE à compter du 3 juillet 2021.



Du changement au Proxi !

L'aventure débute en février 2014, lorsque Sandra FORGES, responsable chez ROTHGERBER à TRAENHEIM, apprend que la direction de COOP Alsace recherche des franchisés pour prendre en charge ses magasins alsaciens. Dès le mois d'octobre de la même année, elle se lance dans l'aventure d'un magasin aujourd'hui appelé «Proxi». Elle retient de ces années une très forte relation de proximité avec ses clients qu'elle a particulièrement appréciée. Clients qui lui manqueront assurément même si elle avoue ne pas avoir mesuré à son arrivée l'investissement conséquent que représentait la prise en charge de ce magasin.



De gauche à droite : Alexis, Sandra et Jérémie

Dès l'année prochaine elle va vivre une nouvelle aventure, loin de notre région, dans le Jura où elle vient de faire l'acquisition d'une licence d'une société alsacienne canine « Kalina » (alimentation pour chiens et chats) qu'elle compte développer dans sa nouvelle région.

Nous la remercions pour son investissement au sein de notre village où la « PROXIMITÉ » a plus que jamais été son mode de fonctionnement, particulièrement en faveur des personnes dans le besoin et des associations pour lesquelles elle a toujours su se rendre disponible !

La relève ? Elle est assurée dès janvier par Jérémie et Alexis HÉDIN DUBOUR, venus de la région parisienne. Une vie qui ne correspondait plus à leurs attentes en terme de déplacement et de rythme. Auparavant, ils travaillaient dans le domaine du social et de l'humanitaire.

Jérémie ayant déjà travaillé à Strasbourg et connaissant l'Alsace, ils ont décidé de se lancer ensemble dans la reprise d'un commerce de proximité. Après avoir visité plusieurs « PROXI » en Alsace, c'est sur Oberhaslach qu'ils ont jeté leur dévolu. Village qu'ils ont rapidement adopté, lorsqu'en sortie de confinement, ils sont venus durant 3 semaines prêter main-forte à Sandra avec qui ils ont développé rapidement de très bonnes relations, ce qui a pu conforter leur choix d'acquisition.

Leur projet ? S'inscrire avant tout dans la continuité du commerce existant, maîtriser l'empreinte carbone, avec le remplacement des frigos et un agrandissement du magasin pour installer une cave à vin.

Dans un second temps ils comptent également développer la vente en VRAC et favoriser au maximum les produits locaux. Enfin, ils ont pour projet de développer les relations partenariales avec les établissements médico-sociaux.

Les horaires et jours d'ouverture restent inchangés à savoir :

> Du lundi au vendredi : de 8h à 12h30 et de 15h à 19h

> Le samedi : de 8h à 12h30 et de 14h à 18h

> Le dimanche : de 8h à 12h

Nous leur souhaitons une activité couronnée de succès et la bienvenue à Oberhaslach !



Quelques réalisations

Ecole primaire : réfection de l'escalier



Ecole primaire : création d'un escalier de secours

Salle des fêtes : mise en conformité, remplacement des blocs de secours



Football : en partenariat avec le F.C Haslach, financement, engrillagement et pose d'un nouveau gazon pour faire face aux dégâts causés par le gibier à la fin de cet été





Retour en image



LE 11 NOVEMBRE : Malgré le contexte sanitaire, faisons vivre le souvenir des générations passées de l'histoire de notre nation et de l'histoire si spécifique de notre région alsacienne



En décembre, le marché du mercredi rejoint par les conscripts



La boîte aux lettres du Père-Noël pour nos enfants n'a pas été oubliée



Mise en place des décorations de Noël par la municipalité et nos services techniques





Dimanche 13 décembre, la municipalité, les membres du CCAS et les conscrits se sont pleinement mobilisés pour véhiculer l'esprit de Noël auprès de nos aînés, en apportant dans le respect des gestes barrières, un repas spécialement préparé par l'équipe de l'Hostellerie Saint-Florent !



Saint Nicolas, patron des écoliers, est passé aux écoles pour la distribution des manuels offerts par la municipalité. Quelques jours plus tard, c'est le Père Noël qui arrive avec sa hotte pour distribuer les cadeaux offerts par la municipalité, 2 vélos pour les petits de l'école maternelle et des livres pour les plus grands de l'école élémentaire. Impressionnés par ce grand bonhomme à la barbe blanche, un peu émus mais joyeux, les enfants l'ont accueilli avec un chant de Noël.



La municipalité vous souhaite
d'excellentes fêtes de fin d'année
ainsi qu'une belle
et heureuse année 2021 !